Journal de Roubaix

Quarante-neuvième année. — N° 159. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX MARDI 7 JUIN 1904

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 24, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Mouscron..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES EN BELGIQUE

NOS FEUILLETONS

Nous commencerons, dimanche prochain, 12 juin, la publication d'un roman d'un puissant intérêt :

LA REINE DES REINES

par MARC ANFOSSI

CAUSERIE MÉDICALE

LES TRAITEMENTS ANTITUBERCULEUX

La cure solaire de la tuberculose pulmonaire chronique. — Les études du docteur Malgat sur les rayons du soleil. — Leur action microbicide et tonique.

Les traitements antituberculeux sont légion et chaque jour en voit naître un nouveau. Cette multiplicité, hélas! ne prouve pas en faveur de leur qualité : s'il en était un bon, seul, sûr, on s'en tiendrait à lui, sans en chercher d'autres. Tous cependant ont donné de bons résultats, mais ils n'ont pas été constants : après quelques semaines, quelque mois, quelques années de vogue, ils sont tombés dans l'oubli, pour être plus tard ressuscités, avec quelques modifications et sous un autre nom, pour la plus grande et tapageuse réclame de quelques ambitieux assoiffés de bruit, d'honneurs et... d'honoraires.

Certes, il ne faut pas traiter par le mépris ou l'indifférence les efforts sérieux et persévérants qui cherchent à combattre le fléau tuberculeux. En l'absence de tout traitement réellement efficace, c'est un devoir de poursuivre la réalisation d'une guérison certaine, et d'essayer les méthodes thérapeutiques basées sur des données consciencieuses et scientifiques.

Parmi ces dernières, il en est une, que le docteur Malgat, de Nice, a communiquée au congrès de climatothérapie tenu dans cette ville il y a quelques semaines; il s'agit de la cure solaire de la tuberculose pulmonaire chonique.

Pendant deux années le docteur Malgat a étudié l'éclairement général de la Riviera, et mesuré cinq fois par jour l'intensité de la lumière chimique du soleil en prenant la seconde comme unité de mesure. Il prouve ensuite, en s'appuyant sur des observations cliniques, physiques et expérimentales, que les rayons chimiques pénètrent dans l'intérieur de l'organisme, traversent même le corps humain de part en part, mais n'ont d'action sûre qu'à partir de 1/6 de seconde.

La valeur chimique des rayons solaires et leur force de pénétration étant déterminées, l'auteur a conclu qu'ils étaient microbicides et qu'en pénétrant jusque dans les foyers tuberculeux des poumons, ils devaient les assainir en détruisant les germes de la tuberculose.

D'autre part, il rappelle que la lumière blanche est éminemment tonique et capable de relever l'organisme défaillant.

Partant de cette action bactéricide et tonique de la lumière solaire, il estime qu'elle doit être efficace contre l'envahissement tuberculeux. Plusieurs observations de malades semblent donner raison à sa manière de voir.

La cure solaire ainsi que l'emploie le docteur Malgat, est des plus simples. Dans la matinée, au moment où le soleil est le plus éclatant et qu'il pénètre dans la chambre, le malade est placé le torse nu près de la fenêtre ouverte, de façon à revoir sur la peau les radiations directes. La tête doit être abritée. Les insolations seront quotidiennes, d'une durée variant de une heure à vingt minutes selon l'intensité lumineuse. Celle-ci est mesurée au photomètre et la température prise au soleil : de ces deux données dépend le temps de l'exposition.

Quant au nombre des insolations utiles il est modifié suivant l'état général du sujet et l'importance de ses lésions. Il faut toujours compter au moins plusieurs mois d'insolations quotidiennes pour obtenir une guérison.

Dès le début du traitement des modifications surviennent, améliorant l'état général et local du malade. L'organisme se relève progressivement en raison du nombre des insolations, les sueurs nocturnes diminuent puis cessent en même temps que la fièvre vespérale disparaît, que l'appétit et les digestions deviennent meilleurs. La respiration se régularise, la toux s'amende, les crachats changent d'aspect. A l'auscultation les signes se modifient.

Mais ces premiers résultats assez rapidement obtenus, la guérison se fait encuite longtemps attendre. Elle pourra être retardée de plusieurs mois, suivant la profondeur des lésions, l'intensité de la lumière solaire et la régularité des séances d'insolation.

Le docteur Malgat, sur quatorze malades qu'il a soumis à ce traitement en a vu neuf complètement guéris, quatre en bonne voie de guérison, un seul a succombé.

Pour lui l'insolation directe, sous le climat de Nice, dont le seul inconvénient serait de provoquer des crachements de sang, appliquée sans méthode ni surveillance, donnera des guérisons sérieuses, si le malade l'emploie dans des conditions irréprochables d'hygiène et de lumière.

Si de telles observations se multipliaient ce serait là un des traitements les meilleurs et les plus simples à préconiser, à l'usage de toutes les bourses et ne bouleversant aucunement l'existence et les finances des classes moyennes et pauvres.

Dr DAURAT.

INFORMATIONS

Le Prince Victor à Paris

Rochefort, 5 juin. — Les *Tablettes des deux Charentes* publient une lettre de Paris disant qu'une importante réunion bonapartiste a été tenue, ces jours-ci, à Paris. Le prince Victor y aurait assisté.

Le futur congrès de la presse

Paris, 5 juin. — Le bureau central des associations de la presse vient de se réunir à Paris. Il a été décidé que le Congrès de la Presse s'ouvrira cette année à Vienne le 11 septembre.

Les religieuses de l'hôpital de Dijon

Le *Journal des Débats* raconte qu'un incident vient de se produire parmi les religieuses hospitalières de l'hôpital de Dijon, au sujet de l'élection d'une nouvelle supérieure. La Commission administrative notifia aux religieuses qu'elle se réservait d'accepter ou de refuser la supérieure élue. Et elle délégua deux de ses membres pour assister au scrutin. Un premier vote eut lieu sans donner de résultat. La Commission invita les religieuses à recommencer le scrutin, tout en les prévenant qu'elle n'admettrait pas la Sœur Marie-Joséphine, la supérieure « sortante ».

Finalement, la Sœur Marie-Augustin fut nommée supérieure. Le lendemain, les dissidentes adressaient à la Commission administrative une lettre ou elles disaient que les conditions nouvelles faites à la communauté ne leur permettaient pas de continuer leur service comme par le passé et de vivre en bonne intelligence avec les administrateurs.

Ceux-ci eurent une réunion aussitôt, où on décida le renvoi immédiat de la Sœur Marie-Joséphine et d'une de ses collègues.

Terrible bagarre entre ouvriers luxembourgeois et italiens

Metz, 5 juin. — Une grave bagarre vient de se produire à Schromange, centre minier du canton de Hayange. A la suite d'une discussion de cabaret des ouvriers italiens et luxembourgeois, en vinrent aux mains; bientôt une véritable bataille rangée s'engagea entre eux. Il fallut quérir la gendarmerie des villages voisins pour y mettre fin. Sur le terrain de la lutte, on ramassa huit blessés. L'état de deux d'entre eux, est fort grave, et l'on craint bien que ceux-ci ne succombent probablement à leurs blessures. De nombreuses arrestations et expulsions vont être opérées.

L'anarchiste Philipp

Paris, 5 juin. — Philipp va être l'objet d'un examen mental. M. Leydet, sur la requête de l'avocat de l'inculpé, en a chargé les docteurs Dupret et Wallon.

La condamnation de Bassot

Paris, 5 juin. — L'avocat de Bassot, de retour à Paris, proteste contre la condamnation de son client. Il affirme l'innocence de Bassot et déclare qu'on se trouve en présence d'une erreur judiciaire.

Pour le service obligatoire en Espagne

Madrid, 5 juin. — Aujourd'hui, dans toutes les circonscriptions, des meetings républicains ont été tenus pour demander le vote d'une loi sur le service militaire obligatoire. A chaque meeting assistait un député républicain.

La mission éthiopienne chez le Sultan

Constantinople, 5 juin. — La mission éthiopienne conduite par le général Meschechis a été reçue en audience par le sultan. Le sultan lui a témoigné sa sympathie et a promis de prendre en considération les réclamations des Abyssins relativement à la possession du célèbre couvent de Jérusalem donné par l'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, à l'Eglise copte.

En l'honneur des régicides serbes

Vienne, 5 juin. — On mande de Belgrade : Le journal *Mali* exhorte la population d'organiser, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Alexandre et de la reine Draga, des manifestations en l'honneur des officiers régicides.

Explosion de distillerie. — Six victimes

On télégraphie de Péoria (Illinois) que six ouvriers ont péri dans l'explosion d'une distillerie dans un entrepôt de onze étages. Les trois bâtiments ont été la proie des flammes. L'incendie s'est propagé à une étable où 32 têtes de bétail ont péri. Les pertes s'élèvent à un million de dollars.

Fin de l'insurrection à St-Domingue

Washington, 5 juin. — Sous les auspices du capitaine Dillingham, commandant du croiseur américain *Detroit*, stationné dans les eaux de Saint-Domingue, des représentants du gouvernement provisoire et des révolutionnaires se sont rencontrés sur ce navire et ont conclu la paix.

LE MANUEL HERVÉ DANS LES CLASSES

Le *Journal des Débats* publie l'entrefilet suivant :

M. Chaumié a déclaré que le manuel d'histoire de M. Hervé n'était nulle part entre les mains des écoliers. Nous ne doutons nullement de la parole de M. Chaumié. Nous ne demandons qu'à croire, et la Chambre a cru très volontiers que ce « livre de combat » n'est pas présentement en usage dans les classes primaires. Toutefois, il n'y a pas à contester qu'on a cherché à l'y introduire, qu'on l'y a même introduit et qu'il n'a été retiré de la circulation scolaire qu'en présence des protestations qui se sont produites. Encore aujourd'hui, ce manuel, fortement appuyé par d'influentes revues primaires, reste dans la coulisse, prêt à rentrer en scène dès que l'émotion sera apaisée. Nous recevons à ce sujet la lettre suivante, qui en signale un exemple assurément non isolé :

Challes-les-Eaux (Savoie), 4 juin 1904.

Monsieur,

Au cours de l'interpellation Groejean, M. le ministre de l'Instruction publique a déclaré que nulle part le manuel Hervé n'avait été distribué. M. Chaumié est bien mal renseigné, et je me demande qui on trompe ici, car ce manuel avait bien été distribué à Challes-les-Eaux en décembre, je crois, puis retiré de crainte d'un scandale. Mais depuis lors, sournoisement, il a reparu à l'école sous forme de dictées d'abord, et maintenant chaque jour l'instituteur le remet aux mains des élèves aux heures des classes. Il est probable que Challes n'est pas une exception, et j'ai cru opportun de vous signaler le fait sans commentaires : il parle assez de lui-même.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Comte STANISLAS DE VILLETTE.

LA DIRECTION DES BALLONS

Le mémoire de M. Bouquet de Grye

Paris, 5 juin. — Plusieurs journaux ont annoncé que M. Bouquet de la Grye, président de la section aéronautique de l'Académie des sciences, allait présenter incessamment à ses collègues de l'Institut un mémoire exposant un système nouveau qui, étudié dans tous ses détails, semblait devoir être, de l'avis même des personnalités les plus compétentes, la solution pratique de la direction des ballons.

M. Bouquet de la Grye, interrogé par un de nos confrères, a tout d'abord démenti la nouvelle ainsi présentée, en déclarant qu'il n'avait jamais accordé, à la dirigeabilité des ballons l'importance qu'on a paru lui attribuer. «Je suis, a-t-il ajouté, un partisan convaincu de l'avenir des aéroplanes et les nombreux travaux que j'ai accomplis en cette matière, me mettent à même d'affirmer que nous touchons à une solution très prochaine, mais nous n'y sommes pas encore. Pendant des années, j'ai étudié le vol des oiseaux ; j'ai séjourné à cet effet plusieurs mois dans les régions antarctiques, à l'île Campbell, notamment, où j'ai pu décomposer mécaniquement le vol de l'albatros ; j'ai constaté que ce merveilleux oiseau peut suivre, douze ou quinze heures, le sillage d'un navire par le seul frénissement de ses ailes ; en d'autres termes, l'albatros se soutient dans les airs à l'aide d'un vol plané, sans aucune dépense apparente de forces ! »

« Nous touchons au but, a dit en terminant M. Bouquet de la Grye, et demain verra sans doute la plus grande merveille du siècle : la conquête des airs. »

L'OMNIPOTENCE MAÇONNIQUE

Scandaleuse intervention des Loges de Bordeaux en faveur d'un officier puni. — Dénonciations odieuses. — Une adresse au Ministre de la Guerre par l'intermédiaire du Grand-Orient

Paris, 5 juin. — Le *Nouvelliste de Bordeaux* publie un édifiant document par la divulgation duquel est prise sur le fait la délation maçonnique en même temps que mise en évidence l'intervention abusive et secrète des Loges auprès des pouvoirs publics.

Il s'agit d'une requête adressée au Grand Orient de France par les dix loges maçonniques de Bordeaux en vue d'obtenir du ministre de la guerre, *par l'intermédiaire du grand conseil de l'ordre*, le retrait d'un changement de garnison infligé au capitaine Thooris, du 144e de ligne, membre actif de la loge *la Concorde*, de Bordeaux:

Cet officier, dit notre confrère, avait été frappé disciplinairement de mutation pour s'être procuré, au moyen d'une pression condamnable sur son sergent-major, deux cents timbres dits de franchise militaire réservés à ses hommes et indûment détournés au moyen d'une imitation de signature de leur véritable destination. Bien qu'il ait expliqué ne s'être approprié ces timbres que pour compléter sa collection, le capitaine Thooris eut pu, pour son acte, être traduit devant un conseil de guerre ; il fut mis simplement aux arrêts et le ministre de la Guerre prononça sa mutation pour le 118e de ligne, stationné à Quimper.

C'est ce déplacement d'indulgence que n'ont pu admettre les tenants de la Maçonnerie bordelaise et leur réclamation tend à obtenir l'envoi du capitaine Thooris dans une ville rapprochée de Bordeaux, de préférence Mont-de-Marsan.

Dans leur lettre, ils reconnaissent la légèreté de leur F.·., mais ils n'en poursuivent pas moins pour cela l'annulation de la punition légère dont, *par faveur spéciale*, avait bénéficié cet officier.

Le scandale serait déjà grand de vouloir obtenir ce résultat par voie d'intervention secrète du Grand-Orient.

Mais il y a mieux : leur requête est agrémentée de *dénonciations* dirigées contre un colonel, un lieutenant-colonel, un commandant, deux capitaines et un lieutenant, nommément visés. Les FF.·. ne craignent pas de solliciter sournoisement une répression contre ces officiers, sous prétexte de mauvais antécédents politiques !

Le *Nouvelliste de Bordeaux* ajoute que parmi les signataires de la sommation adressée au général André, au nom de la franc-maçonnerie bordelaise toute entière *(sic)*, figurent le directeur d'une école laïque de Bordeaux et un rédacteur de la *Gironde*.

Cet incident peut se résumer ainsi: au moment même où elles réclament un traitement exceptionnel pour un officier défaillant parce qu'il est franc-maçon, les loges ont l'audace d'exiger dans l'ombre des disgrâces contre d'irréprochables officiers pour délit de sentiments intimes! Quel cynisme!

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A AUTEUIL

Paris, 5 juin. — Le Président de la République s'est rendu cet après-midi à Auteuil pour y voir courir le prix du Grand Steeple. Il a quitté l'Elysée à deux heures trente.

Dans la première voiture avaient pris place, aux côtés de M. Loubet, Mme Loubet, le général Dubois et M. Combarieu, secrétaires généraux de la présidence.

Mme la générale Dubois, Mme Combarieu, le lieutenant-colonel Reibell et M. Henri Poulet, chef du secrétariat particulier, occupaient la seconde voiture.

Mme Loubet portait une ravissante toilette : robe en taffetas écru, incrusté, dentelles application véritable et rebrodé au passé ; toque blanche garnie de dentelles écrues et de Paradis crème et marron.

Sur tout le parcours, de l'Elysée au champ de courses, le Président a été respectueusement salué par les promeneurs.

A son arrivée, il a été reçu par le président et les membres du Comité de la Société des steeple-chase, qui l'ont conduit dans la tribune réservée au chef de l'Etat.

En raison du beau temps et de la grande solennité sportive de la journée, une foule nombreuse et élégante se presse dans l'enceinte du pesage, où l'on discute avec animation les chances des chevaux anglais et français qui doivent courir le prix du Grand Steeple.

LA FÊTE-DIEU

Les manœuvres gouvernementales

Paris, 5 juin. — Tandis que les émeutiers peuvent tout à leur aise se promener en bandes hurlantes et brisant tout sur leur passage dans les ports et les villes industrielles, le gouvernement met toute l'ingéniosité sournoise qu'il déploie rageusement depuis deux ans contre la liberté des catholiques à intervenir hypocritement pour conjurer d'hypothétiques désordres dont la menace a été inspirée par ses soins mêmes à ses apaches habituels. Cette manœuvre s'est suffisamment généralisée cette année pour constater que M. Combes s'achemine méthodiquement grâce à ce subterfuge vers la suppression systématique des processions sur toute l'étendue du territoire.

A Paris

Les processions de la fête Dieu ont eu lieu aujourd'hui sans incidents soit dans l'intérieur des églises, soit comme à la Madeleine, autour de la colonnade.

A Saint-Cloud, des groupes « libre-penseurs » avaient eu un instant la pensée de manifester contre la procession. Mais la présence d'un certain nombre de membres des comités catholiques de la capitale les a détournés de mettre leur projet à exécution. La procession s'est déroulée dans l'accalmie.

En province. — Les incidents

Bar-le-Duc, 5 juin. — Voici dans quelles conditions a été pris par le préfet de la Meuse l'arrêté interdisant la procession de la fête Dieu à Bar-le-Duc. Un manifeste lancé par les adeptes de la libre pensée invitait les anti-cléricaux barrisiens à faire une contremanifestation au passage de la procession. Sur le mot d'ordre donné cinq ou six cents socialistes ou « libre-penseurs » avaient été convoqués dans la ville et aux environs pour se poster dans la matinée sur la place Exelmans.

Malgré cette menace d'agitation, le préfet refusa tout d'abbord de prendre l'arrêté-d'interdiction que l'on sollicitait de lui, mais les affidés en référèrent à leur compère M. Combes qui feignit de redouter des troubles et donna au préfet l'ordre, puisque le maire s'y refusait, de prendre un arrêté interdisant les processions : ce qui fut fait.

Nantes, 5 juin. — La procession de la Fête-Dieu ayant été interdite, de nombreux fidèles se sont réunis à onze heures et demie sur la place Saint-Pierre d'où la procession partait habituellement. Ils se sont rendus en corps à la basilique Saint-Nicolas où la bénédiction a été donnée. Cette manifestation n'a donné lieu à aucun incident sérieux.

Angers, 5 juin. — On sait que le maire d'Angers, député radical Joxé, avait pris un arrêté autorisant la procession générale du Sacre en invoquant le souci de sauvegarder les sentiments et les intérêts de la population.

Le gouvernement n'avait fait faire par son préfet aucune objection à la tolérance de M. Joxé uniquement parce que celui-ci est ministériel et que la maxime gouvernementale est qu'il faut savoir, le cas échéant, servir les intérêts électoraux des frères et amis. Mais, une bande anticléricale de l'école de l'ex-abbé Charbonnel, n'admettant pas ces calculs d'opportunité et jalouse de traduire les vrais sentiments du bloc, a tenu à montrer qu'elle fait fi des sentiments de toute une ville.

Trois cents individus se sont portés au devant de la procession au repoussoir de tertre et chantant de la procession au repoussoir de tertre et chantant l'*Internationale* et la *Carmagnole*. Des bagarres s'en suivirent lancées du cours desquelles des pierres furent lancées sur les catholiques par les forcenés.

Deux gendarmes et M. Peindrau, architecte, ont été grièvement blessés.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

UNE RECTIFICATION

Trois ans après

Paris, 5 juin. — On n'a pas oublié le bruit fait pendant la discussion de la loi sur les associations à propos d'un discours de M. Bourgeois, dont la Chambre ordonna l'affichage et où les cahiers d'élèves produits par les *Frères des écoles chrétiennes* à l'exposition universelle étaient dénoncés comme contenant des opinions politiques suspectes...

Cela n'avait, d'ailleurs, pas empêché les Frères d'obtenir du jury de l'exposition, les plus flatteuses récompenses.

Eh bien! tout ce récit est une légende : les cahiers incriminés ne provenaient pas des Frères, mais des Maristes!

Les Frères s'étaient tus par solidarité et par charité chrétienne, et sans doute ils auraient persisté dans leur silence, si M. l'amiral de Cuverville n'avait pas parlé pour eux hier, à la réunion de la Commission sénatoriale des congrégations pendant l'audition des Frères Exupérien et Justinus.

Il n'y avait aucun inconvénient à rétablir la vérité, puisque les Maristes sont supprimés.

Ce trait montre une fois de plus comment les sectaires écrivent l'histoire.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La situation. — Le mouvement russe de Liao-Yang vers Port-Arthur. — Tactiques différentes du général Kouropatkine, et de l'amiral Alexieff. — La décision du Tsar.

Londres, 5 juin. — Des informations de Saint-Pétersbourg, non officielles, mais toutes concordantes entr'elles, donnent pour résolu un mouvement russe de Liao-Yang vers Port-Arthur. Cette décision aurait été prise à la suite d'une importante réunion du Conseil supérieur de la guerre, tenue sous la présidence de l'Empereur.

On s'accordait à reconnaître jusqu'ici, qu'à l'heure actuelle, l'amiral Alexieff et le général Kouropatkine sont d'un avis diamétralement opposé sur la suite à donner aux opérations, le premier préconisant d'offensive immédiate ayant pour but la délivrance de Port-Arthur, le second persistant dans ses conceptions stratégiques et entendant achever sa concentration avant de livrer bataille. Le Tsar, ainsi mis dans la nécessité de départager ses lieutenants, et ne voulant froisser ni l'un ni l'autre de ces bons serviteurs, se serait résolu à une demi-mesure. L'armée achèverait de se concentrer à Liao-Yang, et à Moukden, mais on enverrait 40.000 hommes au secours de Port-Arthur. Les 14.000 hommes du général Stackelberg, en marche dans la direction du Liao-Toung, ne seraient que l'avant-garde de cette colonne.

Mais on comprend que le général Kouropatkine manifeste quelque répugnance à diviser ses forces ; il craint, en effet, que si celles-ci sont amoindries, les troupes japonaises n'aient beau jeu, soit pour marcher directement sur Liao-Yang par la route mandarine, soit pour tenter un mouvement tournant qui aboutirait à Moukden et le couperait de Kharbine, sa base de ravitaillement et de renforts. Il peut craindre aussi qu'envoyer à Port-Arthur 40 ou 50.000 hommes, ce ne soit courir à un échec presque certain. Il doit penser que les opérations préliminaires à une marche sur Port-Arthur consistent nécessairement à chasser les Japonais de leurs positions trop proches.

C'est ainsi que suivant une dépêche de Saint-Pétersbourg, il annonce, du théâtre des opérations, qu'il dispose actuellement d'assez de troupes pour réaliser son plan, qui consiste à harceler l'ennemi et à le repousser de ses positions avancées, mais qu'il ne peut pousser en avant tant qu'il ne l'aura pas réduit ? Son opinion prévaudra-t-elle contre des indications qui ressemblent fort à des ordres ? On le saura bientôt.

Le bruit de la capture du général japonais Kuroki. — La nouvelle paraît invraisemblable

Saint-Pétersbourg, 5 juin. — Ceux qui se sont faits les propagateurs du bruit d'après lequel le général Kuroki aurait été fait prisonnier, assurent que la capture du commandant de la première armée japonaise, aurait été effectuée au cours d'une bataille au nord de Feng-Hoang-Cheng.

L'état-major n'a reçu aucune nouvelle à ce sujet. On considère, d'ailleurs, que pour être capturé, le général Kuroki aurait dû être personnellement à la tête d'une patrouille surprise, ce qui est rien moins que vraisemblable. On sait, au surplus, qu'il est souffrant et qu'il est obligé de se faire transporter en litière ; dans ces conditions, il est bien improbable qu'il se risque à diriger lui-même des opérations effectives quelconques ; aussi le bruit de sa capture ne rencontre-t-il aucun crédit dans les milieux officiels.

Le combat de Fen-Tchou-Ling. — Trois localités du même nom

Londres 5 juin. — Le général Sakharoff annonçait, hier soir, qu'un détachement de cosaques, avait délogé l'ennemi des hauteurs qu'il occupait sur le défilé de Fen-Tchou-Ling. Or, les cartes du théâtre de la guerre portent trois fois cette localité. Il y a un Fen-Tchou-Ling un peu au nord-est de Siou-Yen ; un autre sur la route mandarine de Feng-Hoang-Cheng à Liao-Yang, au-delà du défilé de Motien-Ling, et un troisième au nord-est de Feng-Hoang-Cheng. Il ne saurait, semble-t-il, être question du premier, mais une dépêche du général Sakharoff plaçant, suivant un nouveau texte, le lieu de la bataille entre Tsien-Chan, qui est à l'ouest de la route mandarine, et Sai-Matsé, qui se trouve à l'est de cette même route, il doit s'agir du second, c'est-à-dire du Fen-Tchou-Ling situé au-delà du défilé de Motien-Ling et à 40 kilomètres environ de Liao-Yang.

Le détail a une grande importance, car, en ce cas, il apparaîtrait que les Japonais veulent profiter de ce qu'une partie de l'armée de Kouropatkine se dirige vers Port-Arthur, pour tenter une surprise à Liao-Yang.

L'attaque de Port-Arthur. — Le plan de l'état-major général japonais

Berlin, 5 juin. — Suivant un télégramme envoyé de Tokio au *Lokalanzeiger*, l'état-major général japonais aurait soumis, au Mikadó, un projet d'attaque brusquée de Port-Arthur. Il demande qu'on enlève la place à tout prix. On croit que le Mikado y a refusé son adhésion quand on lui a dit que les pertes s'élèveraient au moins à 5.000 hommes. Ce plan, toutefois, n'est pas encore complètement abandonné.

LES GRÈVES

A Brest et à Lorient

La situation est toujours la même à Brest. Les employés de tramways, les maçons, les charpentiers, les menuisiers demandent des augmentations de salaire immédiates. Ils vont s'entendre pour une action commune et il est probable qu'une grève générale éclatera.

A Lorient, les grévistes continuent à montrer une vive agitation. Des soldats ont été réquisitionnés pour garder la prison où sont enfermés les individus arrêtés l'autre jour.

Les garçons de café de Cette

La grève des garçons de café a repris hier soir. A dix heures, après une réunion tenue à la Bourse du Travail, les grévistes, au nombre d'une centaine, se sont rendus devant la terrasse d'un café-concert et ont chanté pendant la représentation.

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES EN BELGIQUE

Les résultats du scrutin du dimanche 5 juin 1904

LA SITUATION ÉLECTORALE

Nous avons exposé, ces jours derniers, la situation des partis dans les diverses provinces relativement aux élections du dimanche 5 juin, pour le renouvellement partiel des Conseils provinciaux. Rappelons-les en quelques lignes.:

Des neuf Conseils provinciaux que compte la Belgique, six ont une majorité catholique, et trois : Hainaut, Liège, Brabant, *ont une majorité anticatholique*, composée de libéraux et de socialistes. Comme on ne prévoyait dans aucune province la possibilité de changer la situation en renversant le parti au pouvoir, la lutte électorale a été peu animée, et la journée de dimanche s'est passée dans le plus grand calme. Les opérations du scrutin marchent plus rapidement, le corps électoral pour la province (électorat à 30 ans) étant plus restreint que celui qui élit les députés (électorat à 25 ans.)

LES RÉSULTATS

Province du Brabant

Le Conseil provincial se composait de 91 conseillers, dont 32 catholiques, 52 libéraux et 7 socialistes sortants ; 17 catholiques, 24 libéraux, 3 socialistes.

A Bruxelles, il n'y a pas d'élection.

Dans les cantons d'Ixelles, de Saint-Gilles, de St-Josse ten Noode, les libéraux sont réélus.

A Molembeek, ballottage entre libéraux et socialistes.

A Anderlecht, ballottage entre catholiques et libéraux.

A Hal, les catholiques sortants sont réélus.

A Nivelles, les libéraux sortants sont réélus.

A Louvain, les catholiques sortants sont en ballottage avec les libéraux.

A Jodoigne, les libéraux-socialistes sont réélus.

A Lennick-Saint-Quentin, les catholiques sont réélus.

Vilvorde, les catholiques sortants sont réélus.

Elu sans lutte : 1 catholique à Glabbeek.

Province du Hainaut

A TOURNAI

Les opérations électorales se sont passées sans incidents quoique la bataille des affiches ait pris cette fois-ci de plus grandes proportions. Certains bureaux en étaient bariolés et présentaient un aspect des plus cocasses. Remarqué particulièrement les affiches catholiques donnant le diagramme des impôts créés par l'Administration libérale du Hainaut, et celles mettant en garde les socialistes contre le truc qui avait fait échouer leur candidat à la précédente élection législative et celle apposée par le Touring-Club de Belgique demandant au Conseil provincial de réduire uniformément à 5 francs la taxe de 10 francs imposée annuellement sur les bicyclettes. La note caractéristique de la campagne électorale a été la coalition contre les catholiques des libéraux et des socialistes. Les dirigeants de ces deux groupes ont mis tout en œuvre pour amener cette union qui devait faire triompher la liste libérale. Les journaux qui défendaient celle-ci n'ont cessé de prêcher le bloc anticlérical. Les chefs socialistes Vandervelde, Defaux, Valcke et Dewynter par lettre officielle et par affiches ont conseillé à leurs hommes de voter pour les libéraux. Un meeting tenu samedi soir, à la « Maison du Peuple » a confirmé cette manière de voir.

Au cours de ce meeting, MM. Valcke et Dewynter ont tour à tour engagé les socialistes à voter pour la liste libérale. M. Louis Roger, représentant, a, au nom du parti libéral, appuyé ces discours en rappelant la promesse des libéraux de maintenir dans la députation permanente du Hainaut les positions socialistes. Lecture a été donnée d'une lettre de M. Louis Carbonnelle, président du Cercle anticlérical et candidat à l'élection provinciale, dans laquelle lettre M. Carbonnelle confirme les paroles de M. Louis Roger et rappelle qu'au Conseil communal il a déposé un vœu en faveur du suffrage universel.

Le Conseil provincial du Hainaut comptait, avant l'élection, 31 libéraux, 28 socialistes, 27 catholiques, dont 19 libéraux, 14 socialistes et 15 catholiques sortaient pour l'élection du 5 juin. Deux sièges nouveaux étant créés à Fontaine-l'Evêque et à Châtelet, c'était donc à l'élection de 50 conseillers que devaient procéder les électeurs de dimanche.

Ont été élus sans lutte, à Péruwels, 2 libéraux, MM. Robert Simon et Gabriel Baugnies, effectifs, Delhaye et Marc Frison, suppléants ; à Fontaine-l'Evêque, 4 libéraux et 2 socialistes.

Tournai. — L'alliance libérale-socialiste a eu raison des catholiques. Le résultat a été connu vers sept heures et demie. 15.052 votes valables ont été déposés dans les urnes. Il y a eu 320 bulletins nuls et blancs. La majorité absolue était de 7.526 voix.

Sont élus 4 libéraux avec M. Asou, 7.717 voix, Carbonnelle 7.691, Leuridan 7.660, Sturbaut, 7.631, effectifs ; Decorte 7.573, Delcourt et Dumont 7.567, Lepers, 7.653 voix, suppléants. Les catholiques obtiennent : MM. Delrue 7.129 voix, Casterman 7.036,